

*20mg + copie compt 27.057*

Arrondissement de Rochefort

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Département de Charente-  
Maritime

Séance du 28 Janvier 1957

OBJET :

**Exploitation du Palais  
des Congrès**

**création d'une commis-  
sion Municipal de coordina-  
tion des Fêtes et des  
Congrès**

Le vingt huit Janvier 1957, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. BRUSSET Max, Maire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU, COUZINET, GAUSSEL, BARROT, COUNIL, GUILLAUD, BROTEAU BARRIERE, DOMEQ, BOURDEILLE, ROCHEDEREUX, GRUSSENMEYER, DUFOUR PAPEAU et GUICHAOUA.

57.003

Représentés : Melle Fouché par M. Rochedereux  
M. Narteau par M. Grussenmeyer  
M. Laurent par M. Barrot  
M. Etcheber par M. Barrière  
M. Pouget par M. Counil.

VU  
Rochefort s/Mer le 15 Février 1957  
Le Sous-Préfet : Illisible.

M. Barrière a été élu secrétaire.

**Le Conseil Municipal**

après avoir pris connaissance de l'étude présentée par M. Barrot au nom de la Commission du Tourisme et de la Commission de coordination des Fêtes

Considérant que cette étude contient des bases raisonnables pour utiliser, organiser et gérer le Palais des Congrès

approuve dans son ensemble

- le plan d'organisation du Palais des Congrès
  - le plan d'exploitation et la nature des ressources à créer
  - le tarif des redevances à demander aux utilisateurs
- et prend la délibération suivante :

" Le Conseil Municipal délègue à une commission, composée de MM. Barrot, Reutin, Etcheber, Narteau et Barrière, le soin de contrôler l'activité de l'administrateur du Palais des Congrès et de lui donner toutes directives pour que le Palais des Congrès soit utilisé au mieux des intérêts permanents et généraux de la ville de Royan et dans l'esprit de publicité qui a présidé à sa construction et à son organisation."

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
pr le Député Maire - L'Adjoint Délégué,  
Signé : Seugnet.



POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 22 Février 1957  
Pr. le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,

*[Signature]*